



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015

### Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le lundi 7 décembre 2015 à 19 h 30, à laquelle sont présents Mmes les conseillères Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza) et Diane Gargantini ainsi que MM. les conseillers Denis Charette, Daniel Forget, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

La directrice générale, Mme Julie Godard, et la greffière, Mme Lucie Bourque, sont aussi présentes.

Mmes Nicole Bouffard, trésorière, et Carine Lachapelle, directrice du Service d'urbanisme et d'environnement, ainsi que M. Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics, sont également présents jusqu'à la fin de la séance.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h 30.

022/07-12-15-A

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse  
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière, à savoir :

#### **A OUVERTURE**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015

#### **Période de questions du public**

#### **B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **C AVIS DE MOTION**

1. Avis de motion – Règlement numéro A-24 décrétant et établissant les quotes-parts payables par les municipalités liées de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2016

#### **D ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

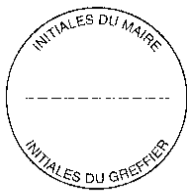
#### **E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

#### **F GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

1. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de certains membres du conseil

#### **G SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **H TRAVAUX PUBLICS**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015

### I LOISIRS ET CULTURE

1. Appropriation du surplus accumulé pour l'octroi d'une aide financière au Centre local de développement (CLD) d'Antoine-Labelle pour la gestion du Centre d'exposition de la gare de Rivière-Rouge

### J DIVERS

Période de questions du public

### K LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

### ADOPTÉE

023/07-12-15-A

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2015

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 novembre 2015 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 2 novembre 2015 soit adopté tel que préparé par la greffière.

### ADOPTÉE

### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

### AVIS DE MOTION

Avis de motion

### AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO A-24 DÉCRÉTANT ET ÉTABLISSANT LES QUOTES-PARTS PAYABLES PAR LES MUNICIPALITÉS LIÉES DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR L'ANNÉE 2016

Le conseiller Denis Charette donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du Règlement numéro A-24 décrétant et établissant les quotes-parts payables par les municipalités liées de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2016.

### GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

### DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE CERTAINS MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, les membres du conseil suivants ont déposé une déclaration de leurs intérêts pécuniaires :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015

- Mme Déborah Bélanger, mairesse;
- M. Yves Sigouin, conseiller;
- M. Daniel Forget, conseiller;
- Mme Diane Gargantini, conseillère;
- M. Denis Charette, conseiller;
- Mme Céline Beauregard, conseillère (maresse de la Municipalité de La Macaza).

### LOISIRS ET CULTURE

024/07-12-15-A

#### APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) D'ANTOINE-LABELLE POUR LA GESTION DU CENTRE D'EXPOSITION DE LA GARE DE RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard  
Et résolu à l'unanimité :

D'approprier le surplus accumulé de la Ville, dans le cadre de ses compétences d'agglomération, pour l'octroi d'une aide financière au Centre local de développement (CLD) d'Antoine-Labelle au montant maximum de 2 200 \$, et ce, pour la gestion du Centre d'exposition de la gare de Rivière-Rouge durant la période du 22 novembre 2015 au 15 janvier 2016.

**ADOPTÉE**

#### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

025/07-12-15-A

#### LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance ordinaire soit levée. Il est 19 h 33.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Déborah Bélanger  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Lucie Bourque  
Greffière

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Déborah Bélanger, mairesse